

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT + CAVE + PARKING EXTERIEUR
SIS A FERNEY-VOLTAIRE (01210), 32 Chemin de la Planche Brûlée
SUR LA MISE à PRIX DE 51.000,00 € OUTRE CHARGES
Frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente**

**ADJUDICATION le MARDI 31 MARS 2026, à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL CENTRE-EST, Caisse de Crédit Agricole Mutuel, siège social à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), 1 Rue Pierre de Truchis de Lays, identifiée au SIREN N°399.973.825 et immatriculée au RCS de LYON, représentée par ses dirigeants en exercice domiciliés audit siège en cette qualité.

Créancier poursuivant ayant pour avocat Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune de FERNEY-VOLTAIRE (01210), 32 Chemin de la Planche Brûlée, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommé « LE PATRIARCHE », cadastré :

Section AD numéro 80, lieudit « Chemin de la Planche Brûlée », pour 04h 30a 41ca

Les lots de copropriété suivants : dans le bâtiment dit « groupe 1 »

LOT 51 : un APPARTEMENT au 2^{ème} étage : entrée avec deux placards muraux (10,57 m²), séjour avec loggia (17,79 m²), cuisine (6,93 m²), deux chambres (9,87 m² et 14,54 m²), salle de bains avec baignoire (3,25 m²), toilettes (1,33 m²).
Superficie loi carrez de l'appartement : 69,08 m² Chauffage collectif au gaz

LOT 7 : une CAVE.

LOT 799 : un PARKING EXTERIEUR individuel.

Résidence sécurisée (barrière automatisée). Travaux de réfection de la façade en cours de réalisation. Les lieux sont desservis par un ascenseur. Bon état général. Les lieux sont occupés par la propriétaire.

Visite par Me Valérie BURINE, Commissaire de Justice à VALSERHONE, le jeudi 19 mars 2026 de 14h à 15h

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000), le **MARDI 31 MARS 2026, à 14 HEURES sur la mise à prix de CINQUANTE ET UN MILLE EUROS OUTRE CHARGES, frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.**

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST